

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MARDI 17 DECEMBRE 2024**

Date de convocation : 10/12/2024

Date d'affichage : 10/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix-sept décembre à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de VAL-DE-SCIE, sur convocation de Monsieur Olivier BUREAUX, Président.

**Membres présents ou représentés**

Arnaud Adam (1) (Donne procuration à Mickaël Quibel), Jean-Marie Adam (1), Guy Auger (1), Josette Avenel (1), Malvina Basire (1) (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp (1), Eric Beranger (1), Jean-Yves Billore-Tennah (1), Jean-François Bloc (1), Victor Boucher (1), Françoise Boudin (1), Sébastien Brunneval (1), Olivier Bureaux (1), Thérèse Calais (1), Pascal Capron (1), Pascal Carpentier (1), David Chandelier (1), Christian Clet (1), Sabrina Cole (1), Jean-Luc Corniere (1), Chantal Cottereau (1), Christine Cressent (1), Blandine Das (1), Annick Davenet (1), Nicole Dehais (1), Williams Delarue (1), Myriam Delaunay (1), Alain Depreaux (1), Sophie Dore (1), Emmanuel Dubosc (1), Fabrice Dubus (1), Jean-François Duclos (1), Henri Dupuis (1), Sébastien Durame (1), Denis Fauvel (1), Charline François (1), Patrice Gille (1), Philippe Gosse (1), Vincent Grizard (1), Olivier Halbourg (1), Albert Hatchuel (1), René Havard (1), Franck Hericher (1) (Donne procuration à Denis Fauvel), Monique Houssaye (1), Frédéric Jobit (1), Jacques Lagnel (1), Dominique Laplace (1), Sylvain Lasnon (1), Guy Le Verdier (1), Jean-Claude Lebre (1), Christine Leclerc (1), Didier Ledrait (1), Philippe Lefebvre (1), Edouard Leforestier (1), Nicolas Leforestier (1), Séverine Lemoine (1), Eric Lerond (1), Christophe Leroy (1), Claudine Lesueur (1), Claudine Malvault (1), Christophe Maret (1), Stéphane Masse (1), Joseph Maussion (1), Aline Morel (1), Bernard Pade (1), Loïc Paillard (1), Gilles Paumier (1), Marc Petit (1), Claude Pit (1), Denis Quesnay (1), Mickaël Quibel (1), Marinette Raillot (1), Alain Ratieville (1), Vincent Renoux (1), François Roger (1), Hervé Rolland (1), Laurent Servais-Picord (1), Aurélie Six (1) (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Christian Suronne (1), Jean-Marie Tabesse (1), Ludovic Tremblay (1), Laurette Troche (1), Pascal Vallee (1) (Donne procuration à Williams Delarue), Michel Vanderplaetsen (1), Agnès Vicentini (1).

**Membre(s) arrivé(s) au cours de l'assemblée**

Robert Vegas (1) (à 18:22, Délibération 2), Charline François (1) (à 18:24, Délibération 4).

**Membre(s) parti(s) au cours de l'assemblée**

Stéphane Masse (1) (à 19:24, Délibération 6, Donne procuration à Jean-François Bloc).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.  
Monsieur Jean-Marie TABESSE est nommé secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

► **Adoption du procès-verbal de la séance du 13/11/2024**

► **Informations du Président**

► **URBANISME, EOLIEN, GENS DU VOYAGE**

- Application des dispositions des décrets n°2020-78 du 31 janvier 2020 et n°2023-195 du 22 mars 2023 au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Terroir de Caux et bilan de la concertation

► **BUDGET, FINANCES, SDIS**

- Mise en non-valeur – Budget Eau Belmesnil
- Décision modificative n°5-2024 – Budget Belmesnil
- Décision modificative n°7-2024 – Budget Assainissement
- Décision modificative n°4-2024 – Budget Général

► **Informations et questions diverses**

**Adoption du Procès-Verbal du 13 novembre 2024**

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du 13 novembre 2024.

## INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

### Décisions du Président

- Décision n°29-2024 : Attribution de fonds de concours SASSETOT LE MALGARDE
- Décision n°30-2024 : Attribution du marché contrôle des installations d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Terroir de Caux

### Virement de crédit

- Décision n°02 : Virement de crédit selon fungibilité pour 26 950€

### Nouveaux arrivants



**Maud MORISSET**  
Responsable MARPA  
(En remplacement de Maëva DUFOUR)

**Mélanie CLOUET PETIT**  
Instructrice urbanisme  
(En remplacement de Céline GAILLON)

### Marchés attribués

MARCHE	LOT	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT ESTIMATIF HT
<b>MARCHE TRAVAUX – Voirie investissement</b>	Secteur nord	EUROVIA	166 666,66€ maximum par an
	Secteur sud	ASTEN	166 666,66€ maximum par an
	Secteur est	EBTP	166 666,66€ maximum par an
<b>MARCHE DE TRAVAUX – Voirie fonctionnement</b>	Pas de lot	ASTEN	333 333,33€ maximum par an

- Madame Céline GAILLON remplace Monsieur Chérif DIALLO en tant que responsable du service urbanisme et aménagement de l'espace.
- Suite à la démission de Monsieur Etienne DELARUE, le nouveau Maire de BACQUEVILLE-EN-CAUX est Monsieur Jean-Marie ADAM.

## **BUDGET, FINANCES, SDIS**

*Vice-Président Monsieur René HAVARD*

### **202412-03\_ Mise en non-valeur – Budget Eau Belmesnil**

Nous sommes saisis de 3 demandes de mise en non-valeur pour un montant total de 5 925.23 € (voir détail ci-dessous) au titre des non-valeurs article 6541, sur le budget eau Belmesnil.

Liste 1 : 1 153.44 € personne décédée

Liste 2 : 4 687.57 € montant inférieur au seuil de poursuite (2021 à 2023)

Liste 3 : 84.22 € plusieurs petits montants à solder, montant inférieur au seuil de poursuite

Monsieur Victor BOUCHER ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et la majorité (1 contre) :

- **ACCEPTE** la demande ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

### 202412-03\_ Mise en non-valeur – Budget Eau Belmesnil

Adoptée

Date de l'adoption : 17/12/2024 - 18h19	Niveau de délibération	Public
Votes pour : 85		
Votes contre : 1		
Votes abstention : 0		
Votes non pris en compte : 0		
Total des voix : 86		
	Proportion des voix	100,0%

1 - Pour	83 Voix	98,81%
2 - Contre	1 Voix	1,19%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	1 Voix	

#### Votants

6 procurations

85

Arnaud Adam (Donne procuration à Mickaël Quibel), Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp, Eric Beranger, Jean-Yves Billore-Tennah, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval, Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Nicole Dehais, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Charline Francois (Donne procuration à Blandine Das), Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher (Donne procuration à Denis Fauvel), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Claudine Lesueur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Loïc Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee (Donne procuration à Williams Delarue), Michel Vanderplaetsen, Agnès Vicentini.

18h22 arrivée de Monsieur Robert VEGAS.

### 202412-04\_ Décision modificative n°5-2024 – Budget Belmesnil

Suite à la mise en non-valeur nous devons prendre une décision modificative.

#### Dépenses fonctionnement

Chapitre 011 / Article 61521 : - 6 000 €

#### Dépenses fonctionnement

Chapitre 65 / Article 6541 : + 6 000€

Monsieur Victor BOUCHER ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et la majorité (1 contre) :

- **VALIDE** les modifications budgétaires ci-dessus

**202412-04 Décision modificative n°5-2024 – Budget Belmesnil**

Adoptée

Date de vote : 17/12/2024 - 18h22

Mode de scrutin : Public

Votants : 86

Majorité : 56

Non votés : 0

Voix exprimées : 85

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple de voix exprimées

1. Pour	84 Voix	98,82%
2. Contre	1 Voix	1,18%
3. Blanche	0 Voix	
4. Non présent ou agit à l'étranger	1 Voix	

Votants

5 procurations

86

Arnaud Adam (Donne procuration à Mickaël Quibel), Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp, Eric Beranger, Jean-Yves Billore-Tennah, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval, Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Nicole Dehais, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher (Donne procuration à Denis Fauvel), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebre, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Claudine Lesueur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Loic Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee (Donne procuration à Williams Delarue), Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

**202412-05 Décision modificative n°7-2024 – Budget Assainissement**

Suite aux différents emprunts réalisés en 2023 à des taux variables, il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires en cette fin d'année :

**Dépenses Investissement**

Chapitre 16 / Article 1641 : - 105 000 €

**Dépenses Fonctionnement**

Chapitre 66 / Article 66111 : + 105 000 €

Il est aussi nécessaire d'ajuster le chapitre 011 pour des prestations de services en diminuant de l'investissement :

**Dépenses Investissement**

Opération 240030 / Article 2031 : - 15 000 €

**Dépenses Fonctionnement**

Chapitre 011 / Article 604 : + 15 000 €

**Ajustement de l'équilibre total**

Recettes Investissement – 021 : - 120 000 €

Dépenses Fonctionnement - 023 : - 120 000 €

Monsieur Victor BOUCHER ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et l'unanimité :

- **VALIDE** les modifications budgétaires ci-dessus

**202412-05\_ Décision modificative n°7-2024 – Budget Assainissement**

Unanimité

Date de la séance	17/12/2024 - (13h21)	Nature de la séance	Public
Nombre de conseillers	86	Nombre de votants	86
Nombre de présents	86	Nombre d'absents	0
Nombre de votants	86	Taux de participation	100,00%

1. For	86 Voix	100,00%
2. Contre	0 Voix	0,00%
3. Abstention	0 Voix	
4. Ne s'est pas prononcé	1 Voix	

Votants 6 procurations 86

Arnaud Adam (Donne procuration à Mickaël Quibel), Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp, Eric Beranger, Jean-Yves Billore-Tennah, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval, Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Nicole Dehais, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Charline Francois (donne procuration à Blandine Das), Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher (Donne procuration à Denis Fauvel), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Claudine Lesueur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean- Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Loic Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee (Donne procuration à Williams Delarue), Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

18h24 arrivée de Madame Charline FRANCOIS.

**202412-06\_ Décision modificative n°4-2024 – Budget Général**

Suite au travail d'inventaire effectué cette année, Monsieur LEROUX nous préconise une ré imputation comptable d'une partie des dépenses concernant le PLUI, soit :

**Dépenses Investissement**

Chapitre 20 / Article 202 : + 322 170 €

**Recettes Investissement**

Chapitre 20 / Article 2031 : + 322 170 €

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et l'unanimité :

- **VALIDE** les modifications budgétaires ci-dessus

Date de vote : 17/12/2024 - 18h25

Mode de scrutin : Public

Votants : 86

Voix totale : 86

Non-présentés : 86

Non-votés : 0

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité requise : voix exprimées

1. Pour	86 Voix	100,00%
2. Contre	0 Voix	0,00%
3. Ne s'exprime	0 Voix	
4. Abstention	0 Voix	

Votants

5 procurations

86

Arnaud Adam (Donne procuration à Mickaël Quibel), Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Malvina Basira (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp, Eric Beranger, Jean-Yves Billore-Tannah, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval, Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottureau, Christine Cressent, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Nicole Dehais, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Charline François, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher (Donne procuration à Denis Fauvel), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Leuret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Claudine Lesueur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Loic Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallée (Donne procuration à Williams Delarue), Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

## URBANISME, EOLIEN, GENS DU VOYAGE

*Vice-Président Monsieur David CHANDELIER*

### 202412-01 Application des dispositions des décrets n°2020-78 du 31 janvier 2020 et n°2023-195 du 22 mars 2023 au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Application des dispositions des décrets n°2020-78 du 31 janvier 2020 et n°2023-195 du 22 mars 2023 au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Entendu l'exposé de Monsieur David CHANDELIER, Vice-Président à l'urbanisme :

« Depuis la prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes Terroir de Caux, en décembre 2018, le Code de l'urbanisme a été modifié par les décrets n°2020-78 du 31 janvier 2020 et n°2023-195 du 22 mars 2023.

Le décret n° 2020-78 du 31 janvier 2020 modifie la liste des sous-destinations des constructions pouvant être réglementées par les Plans Locaux d'Urbanisme **pour distinguer les « hôtels » et les « autres hébergements touristiques »**, notamment les résidences de tourisme et les villages de vacances, ainsi que les constructions dans les terrains de camping et dans les parcs résidentiels de loisirs. Il permet ainsi aux PLU de définir des règles différenciées entre ces différentes catégories de constructions.

La procédure d'élaboration du PLUi ayant été engagée avant l'entrée en vigueur de ce décret, **cette distinction n'est applicable que sur décision du Conseil Communautaire conformément à l'article 2 du décret.**

Le décret n° 2023-195 du 22 mars 2023 modifie la liste des sous-destinations des constructions pouvant être réglementées par les Plans Locaux d'Urbanisme en créant deux nouvelles sous-destinations :

- « Lieux de culte » dans la destination « Équipements d'intérêt collectif et services publics »
- « Cuisine dédiée à la vente en ligne » dans la destination adaptée en conséquence « Autres activités des secteurs primaire, secondaire ou tertiaire »

Il permet ainsi aux PLU de définir des règles différenciées entre ces différentes catégories de constructions.

La procédure d'élaboration du PLUi ayant été engagée avant l'entrée en vigueur de ce décret, **cette distinction n'est applicable que sur décision du Conseil Communautaire conformément à l'article 2 du décret.**

**Vu :**

- La délibération du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2018 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Terroir de Caux, fixant les modalités de la concertation et définissant les objectifs poursuivis,
- La délibération du Conseil communautaire en date du 19 juin 2024 décidant de poursuivre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sans que celui-ci ne tienne lieu de Programme Local de l'Habitat,
- Le décret n° 2020-78 du 31 janvier 2020 modifiant la liste des sous-destinations des constructions pouvant être réglementées par les Plans Locaux d'Urbanisme ou les documents en tenant lieu, et notamment son article 2,
- Le décret n° 2023-195 du 22 mars 2023 portant diverses mesures relatives aux destinations et sous-destinations des constructions pouvant être réglementées par les plans locaux d'urbanisme ou les documents en tenant lieu, et notamment son article 2,
- Le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles R. 151-1 à R. 151-55 ;

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et l'unanimité (2 abstentions) :

- **DECIDE** que sont applicables au Plan Local d'Urbanisme intercommunal les modifications de l'article R.151-28 prévues par le décret n° 2020-78 du 31 janvier 2020,
- **DECIDE** que sont applicables au Plan Local d'Urbanisme intercommunal les dispositions des articles R.151-27 et R.151-28, dans leur rédaction issue du décret n° 2023-195 du 22 mars 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

**202412-01\_ Application des dispositions des décrets n°2020-78 du 31 janvier 2020 et n°2023-195 du 22 mars 2023 au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

Unanimité

Date du vote : 17/12/2024 - 18h29

Mode de scrutin : Public

Votants : 86

Voix totales : 86

Non voté : 0

Voix exprimées : 84

Taux d'abstention : 2,3%

Majorité simple des voix exprimées.

Proposition	Voix	Pourcentage
1. Pour	84 Voix	100,00%
2. Contre	0 Voix	0,00%
3. Ne sait pas	2 Voix	
4. Ne peut voter pour aucune	0 Voix	

Votants **5 procurations** **86**

Arnaud Adam (Donne procuration à Mickaël Quibel), Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Baucamp, Eric Beranger, Jean-Yves Billore-Tannah, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval, Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Nicole Dehais, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Franck Hericher (Donne procuration à Denis Fauvel), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Claudine Lesueur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Loic Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee (Donne procuration à Williams Delarue), Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

19h24 Départ de Monsieur Stéphane MASSE (Donne procuration à Monsieur Jean-François BLOC).

**202412-02\_Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Terroir de Caux et bilan de la concertation**

**Vu :**

- Le Code de l'urbanisme et notamment les articles L. 103-2, L. 151-1 et suivants, R.151-1 et suivants,
- La délibération du Conseil communautaire en date du 12 décembre 2018 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Terroir de Caux, fixant les modalités de la concertation et définissant les objectifs poursuivis,
- Les conférences intercommunales des maires organisées les 28 novembre 2018, 24 juin 2021, 15 novembre 2021, 16 mai 2024 et 5 décembre 2024,
- La tenue du débat en Conseil communautaire le 09 février 2023 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- La délibération du Conseil communautaire en date du 19 juin 2024 décidant de poursuivre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sans que celui-ci ne tienne lieu de Programme Local de l'Habitat,
- La tenue d'un nouveau débat en Conseil communautaire le 26 septembre 2024 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- La tenue de débats au sein des conseils municipaux des communes membres de la Communauté de communes Terroir de Caux,
- Les travaux d'élaboration du PLUi menés en collaboration avec les Communes membres, notamment à travers les ateliers et les rencontres par commune, Le Porter à Connaissance de l'État d'octobre 2020 et les éléments complémentaires de mars 2024,
- L'évaluation environnementale réalisée,

- La délibération du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2024 décidant que sont applicables au Plan Local d'Urbanisme intercommunal :
  - Les modifications de l'article R.151-28 prévues par le décret n° 2020-78 du 31 janvier 2020,
  - Les dispositions des articles R.151-27 et R.151-28, dans leur rédaction issue du décret n° 2023-195 du 22 mars 2023,
- La conférence intercommunale des Maires du 5 décembre 2024, préalable à l'arrêt de projet de PLUi par le Conseil communautaire,
- Le bilan de la concertation tel que présenté par M. Chandelier (annexe 01),
- Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (annexe 02) comprenant notamment :
  - Le rapport de présentation,
  - Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD),
  - Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP),
  - Le règlement écrit et les règlements graphiques,
  - Les annexes ;

**Considérant.**

- Que les modalités de concertation ont été mises en œuvre conformément aux modalités fixées ;
- Que les modalités de la concertation ont permis au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions sur le projet de PLUi,
- Que les travaux menés en collaboration avec les communes et en partenariat avec les personnes publiques associées et les autres personnes consultées ont permis d'aboutir à un projet de plan local d'urbanisme intercommunal permettant de planifier l'occupation des sols sur le territoire pour les années à venir, dans le respect des dispositions supra-intercommunales qui s'appliquent au PLUi,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur David CHANDELIER, Vice-Président en charge de l'urbanisme ;

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et la majorité (11 contres, 5 abstentions) :

- **CLOT** la concertation engagée pendant le déroulement des études,
- **TIRE** le bilan de la concertation tel que présenté,
- **ARRETE** le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- **DIT** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de la Communauté de communes Terroir de Caux et dans les mairies des communes membres,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant,

**202412-02 Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Terroir de Caux et bilan de la concertation**

Adoptée

Date du vote : 17/12/2024 - 19h24

Mode de scrutin : Public

Votants : 86

Voix totales : 86

Voix exprimées : 81

Non votés : 0

Taux d'abstention : 5,8%

Majorité simple des voix exprimées

1. Oui	70 voix	86,42%
2. Non	11 voix	13,58%
3. Abstention	5 voix	
4. Ne prend pas part au vote	0 voix	

Votants

6 procurations

86

Arnaud Adam (Donne procuration à Mickaël Quibel), Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Malvina Basire (Donne procuration à Guy Auger), Marie-France Beaucamp, Eric Beranger, Jean-Yves Billore-Tennah, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Sébastien Brunneval, Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Nicole Dehais, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Sébastien Durame, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Hayard, Franck Hericher (Donne procuration à Denis Fauvel), Monique Houssaye, Frédéric Jobit, Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Jean-Claude Lebret, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Séverine Lemoine, Eric Lerond, Christophe Leroy, Claudine Lesueur, Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse (Donne procuration à Jean-François Bloc), Joseph MauSSION, Aline Morel, Bernard Pade, Loic Paillard, Gilles Paumier, Marc Petit, Claude Pit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, François Roger, Hervé Rolland, Laurent Servais-Picord, Aurélie Six (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee (Donne procuration à Williams Delarue), Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Dates à retenir :**

Réunions de Mer/Présidence	Réunions Bureaux	Réunions Extraordinaires
		Judi 19 décembre à 18h00
Judi 09 janvier à 16h00	Mardi 28 janvier à 18h00	Mercredi 05 février à 18h00
Judi 06 février à 16h00	Mardi 18 mars à 18h00	Mardi 25 mars à 18h00
Judi 06 mars à 16h00	Judi 27 mars à 18h00	Judi 03 avril à 18h00
Judi 03 avril à 16h00	Lundi 28 avril à 18h00	Mardi 13 mai à 18h00
Mercredi 07 mai à 16h00	Mardi 27 mai à 18h00	Judi 05 juin à 18h00
Judi 05 juin à 16h00	Lundi 23 juin à 18h00	Mercredi 02 juillet à 18h00

Le secrétaire,  
Jean-Marie TABESSE



Le Président,  
Olivier BUREAUX

